



MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

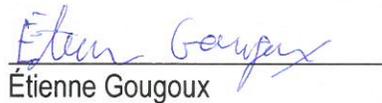
AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QU' :

Une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le jeudi 20 octobre 2016 à 10h à la salle du conseil située au 53 rue des Pionniers à La Macaza.

DONNÉ À LA MACAZA CE 18^e JOUR D'OCTOBRE 2016

Le directeur général adjoint


Étienne Gougoux

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Étienne Gougoux, directeur général adjoint de la municipalité de La Macaza, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits suivants : panneaux à l'extérieur de l'Hôtel de Ville et aux boîtes postales du lac Clair, entre 10 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 18^e jour d'octobre 2016.

Le directeur général adjoint


Étienne Gougoux